

# LIGNES MONTAINES

mairie.montignelesrairies@wanadoo.fr

Bulletin trimestriel. Directeur de publication : M. le Maire. Réalisation : commission communication. Distribution : conseil municipal. Dépôt légal : à parution. Imprimé par la mairie en 200 exemplaires.

## Mot du Maire

Après un mois de février très pluvieux, souhaitons que mars annonciateur du printemps soit plus clément, ce qui n'est pas le cas au moment de rédiger cet article.

Ce numéro 37 des "Lignes Montaines" étant le premier de l'année, je souhaite à tous les Ignémontains une très belle année 2024 et une excellente santé.

Comme annoncé lors de la cérémonie des vœux, vous trouverez dans ce journal une liste des travaux à prévoir dans notre commune au cours des prochaines années. Nous comptons sur votre bon vouloir pour les classer dans un ordre de priorité. Une synthèse de vos réponses sera publiée dans la prochaine édition.

À propos de sondage, nous avons reçu très peu de réponses concernant le projet de création d'une épicerie associative. Il est toujours possible d'y participer soit en retirant un questionnaire papier à la Mairie, soit en utilisant l'application IntraMuros sur votre smartphone.

N'ayant encore aucune réponse du recours gracieux que nous avons engagé auprès du ministre de l'Intérieur à la suite de la non-reconnaissance de notre commune en état de catastrophe naturelle (maison fissurée suite à la canicule de l'été 2022), nous avons contacté la préfecture. La réponse n'est pas catégorique, mais étant donné que plus de deux mois se sont écoulés depuis le dépôt de cette requête, il nous est conseillé de rédiger une nouvelle demande pour l'année 2023. La réponse définitive nous sera adressée par courrier d'ici ..... Un certain temps.

Alors que faut-il faire, créer un collectif d'habitants, se rapprocher des communes se trouvant dans la même situation pour agir ensemble, réitérer notre demande de reconnaissance au titre de l'année 2023..... ? Une décision sera prise à la prochaine réunion du Conseil Municipal le 25 mars 2024.

Chaque année, à pareille époque, la constitution du bilan financier de l'année précédente occasionne un surcroît de travail pour la secrétaire de Mairie, auquel s'ajoute l'élaboration du budget primitif et tout cela sans occulter les opérations courantes, nombreuses en début d'année.

Le bilan financier de la commune de Montigné-lès-Rairies s'établit de la façon suivante :

**En section de fonctionnement**, nous avons réalisé 424 243,20 euros de recettes pour 411 837,35 euros de dépenses ce qui donne un solde positif de 12 405,85 euros.

**En section investissement**, nous avons réalisé 214 740,18 euros de recettes pour 15 800,35 euros de dépenses, ce qui donne un solde positif de 198 939,83 euros.

Avec le report des excédents de l'exercice 2022, le résultat final 2023 est le suivant :

**Recettes : 711 217, 64 € - Dépenses : 438 778,93 € - Solde : 272 438,71 €.**

**Plusieurs projets devraient voir le jour courant 2024 :**

- la réhabilitation du local de l'aire de jeux,
- la réfection de la porte de l'église,
- le changement de la toiture des sanitaires et du couloir menant à la bibliothèque ,
- le déplacement d'une partie de la clôture et la construction d'une extension du local technique municipal,
- l'installation de bordures rue du Clos afin de canaliser les eaux pluviales,
- la stabilisation du chemin de grave du coteau (empierrement et goudronnage bicouche en partie basse),
- réparation de la toiture du lavoir rue du Lavoir.

Une journée citoyenne est prévue le 1<sup>er</sup> juin 2024, nous espérons que vous serez nombreux à participer à cette manifestation réunissant amusement, tchatche et civisme.

Le broyeur des 3 R d'Anjou sera présent sur notre commune les 14,15 et 16 mai 2024 aux Sablons (ancien terrain des sports). Vous pourrez apporter vos déchets verts de 09 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 00, les broyer avec Cédric, l'employé municipal, et récupérer le broyat pour pailler vos plantations.

Je terminerai ce mot en espérant que la grave crise humanitaire qui touche le peuple palestinien de Gaza cesse très rapidement et qu'une trêve soit signée malgré le cynisme et l'obstination des dirigeants Israéliens.

Bien chaleureusement

*Gérard Chassoulier*

## PORTRAIT DU MOMENT : Cédric LASNE

Cédric Lasne, *agent technique communal* à Montigné-lès-Rairies depuis février 2008.

Cédric 43 ans, marié, papa de deux filles est originaire de Lézigné et vit aujourd'hui à Durtal dans une grande maison avec beaucoup de terrain.

C'est un homme attaché au secteur, qui est très proche de la nature et des animaux. Il possède chiens ; chats ; oiseaux ; poules ; canards ; paon ; pintade ou encore cochon ; poney et même une tortue.

*« M'occuper de mes animaux après ma journée de travail est un vrai plaisir pour moi ».*

De 14 à 16 ans il fait ses débuts comme apprenti à Durtal chez « Morin » une entreprise de maraîchage et de production horticole. En 1998, après l'obtention de son CAP/BEP horticole et fort de ces deux années d'expériences, il est ensuite embauché aux « Serres du loir » à Corzé pendant 20 ans !

Son parcours scolaire et professionnel met en avant sa grande expérience du travail en extérieur et surtout sa passion pour les plantes et les fleurs.

*« J'aime travailler dehors peu importe la météo, il faut que je m'active ! »*

Après 20 fidèles années aux « serres du loir », Cédric ressent une lassitude du métier entre autres à cause d'une surcharge de travail trop élevée. Lorsque l'opportunité du poste vacant d'agent technique communal à Montigné-Lès-Rairies se présente ce début d'année 2008, Cédric ne réfléchit pas longtemps car ce poste coche toutes les cases de ses attentes professionnelles.

*« C'est un vrai plus de pouvoir gérer ma charge de travail au quotidien, et aucune journée ne se ressemble. »*

IL est chargé d'entretenir, d'aménager et d'embellir notre commune et fait face à de multiples tâches au quotidien : l'entretien des espaces verts ; des bâtiments municipaux ; des trottoirs ; du cimetière. C'est un « travailleur de l'ombre » consciencieux, adroit de ses mains et très sociable. Un grand merci collectif pour son dévouement !

## Repas de printemps



Avis aux jeunes de plus de 60 ans : Les occasions ne sont pas nombreuses pour se retrouver et partager des moments conviviaux entre Ignémontains.

Si vous faites partie des 35 personnes ayant répondu présent à l'invitation du 24 mars pour participer au repas annuel de printemps, vous avez eu le plaisir de déguster un délicieux repas préparé par notre cher Stéphane Leboucher de l'Ami Gourmand, en compagnie de Franck Huet, qui a assuré l'ambiance et la bonne humeur avec son spectacle d'humour et de chansons (*« Francky Anim' vos fêtes »*).



## Un bilan positif pour l'Ami Gourmand.

*Déjà 6 mois que Stéphane s'est installé à Montigné pour ouvrir « l'Ami Gourmand ». Alors ? Bilan 6 mois après l'ouverture ?*

Le restaurateur est très satisfait de son premier semestre dans notre commune. Il a réussi à atteindre son bilan prévisionnel. Et le bouche à oreille fonctionne très bien puisque chaque midi c'est entre 30 et 35 repas qui sont servis. Il est souvent nécessaire de réserver.

Outre les repas le midi du lundi au vendredi, Stéphane propose aussi des pizzas à emporter tous les mercredis et vendredis soir. Sur demande, il propose aussi des plats traiteur (à partir de 10 personnes).

L'Ami Gourmand propose aussi un samedi par mois une soirée à thème : Déjà à son actif : une soirée créole, choucroute, moules-frites, couscous et pizza. Le 17 mars il a même organisé une grande soirée tartiflette-karaoké à la salle des fêtes.

***A venir : le samedi 13 avril une soirée espagnole avec sangria, paëlla et dessert !***

Quels sont les projets de l'Ami Gourmand ? Pour le moment, pas d'ouverture le soir ou le week-end. Mais en préparation une soirée festive le vendredi 21 juin pour fêter le premier jour de l'été et surtout la fête de la musique. Stéphane proposera des pizzas à emporter ou à consommer sur place (le bar sera ouvert) et un accompagnement en musique avec un concert festif.

A noter que Stéphane et Aude sa serveuse, prendront tout de même un repos bien mérité du 1<sup>er</sup> au 12 mai. Bonne continuation à eux.

---

## § NOUVEAU MOYEN DE COMMUNICATION AVEC VOTRE MAIRIE ET VOS ÉLUS §



Vous êtes nombreux à utiliser l'application « IntraMuros » **(104 visiteurs)**, nous invitons les Ignémontains qui n'ont pas encore téléchargé ce nouveau mode de communication à le faire. Rien de plus facile, à l'aide de votre smartphone, scannez le "QR code" et cliquez sur le lien qui s'affiche. Et voilà... !



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



# CRÉATION

## PANNEAUX D'INDICATION

## POUR NOTRE BIBLIOTHÈQUE

**Samedi 27 Avril dès  
09h00**

**DERRIÈRE LA MAIRIE**

**bien sûr nous terminerons**

**cette activité**

**par un pot de l'amitié**



L'espace jeunes de Durtal  
organise une  
marche intergénérationnelle,  
venez nombreux !

ANJOU  
LOIR &  
SARTHE  
communauté de communes

# Walk & clean!

+ collation offerte



Rendez-vous à 14h30  
parking de la mairie  
MONTIGNÉ-LES-RAIRIES

**MARDI**  
**23 AVRIL**  
**> 14H30-17H**



Renseignements : 07 85 90 92 96 / [espacejeunes.durtal@ccals.fr](mailto:espacejeunes.durtal@ccals.fr)

Rappelons tout d'abord **le rôle des emballages** : Ils permettent de contenir et protéger les marchandises durant leur manutention et leur acheminement du producteur au consommateur et à assurer leur présentation. Les emballages permettent de conserver et de protéger les aliments de tous les microbes ou les contaminations.

Les différents types d'emballages de nos produits alimentaires habituels comme les pâtes, les céréales, la farine, le sucre, le café, le lait, les jus de fruits, etc. ont un impact environnemental non négligeable et il convient de mettre en œuvre des mesures pour réduire cet impact.

**Le recyclage** est un élément clé, car il permet d'économiser des ressources naturelles, d'utiliser une quantité beaucoup plus faible d'énergie pour l'extraction du minerai et pour la fabrication du produit, de réduire les émissions de carbone, de diminuer la pollution de l'eau et de l'air et de réduire la quantité de déchets à traiter par l'unité de valorisation ou en enfouissement.

TOUS les emballages se trient dans le contenant des recyclables, les points d'apport volontaire ou les bacs jaunes. Il reste encore 16 kg/an d'emballages dans nos poubelles grises qui devraient rejoindre les 40 kg/an du contenant jaune. (Source modecom 2023 réalisée sur 6 échantillons du territoire des 3RD'Anjou)



### La réduction des emballages > Le réemploi avec L'ACHAT EN VRAC



En plus de réduire nos déchets, **l'achat en vrac** permet de réduire le gaspillage alimentaire, en choisissant soi-même la quantité du produit que l'on souhaite : féculents, légumineuses, céréales, café, thé, farine, sucre, condiments, fruits secs et à coques, mélanges apéritifs, etc. (souvent en **libre-service**). De **nombreux commerçants** acceptent également de vendre les aliments **dans vos propres boîtes** en modifiant le poids et le tarif pour ne payer que le produit.



Et à défaut de faire nous-mêmes nos produits ménagers, notre lessive ou encore nos pastilles pour lave-vaisselles, ces produits sont aussi disponibles en VRAC. **Alors n'hésitons plus** et munissons-nous de grands sacs en toile, de sacs filets, de sacs à vrac, de quelques boîtes, des baux et des bouteilles en verre pour ces nouvelles habitudes !

**Astuce des 3RD'Anjou pour le mois d'avril** : Qui dit beaux jours, dit tonte de pelouse ! Pratiquez le mulching. Plutôt que d'aller déposer vos déchets de tonte à la déchèterie ou vous transportez 80 % d'eau, laissez-les sur votre terrain, le broyat rejeté se dépose entre les brins du gazon, formant une couche protectrice conservant l'humidité du sol. Lorsqu'il se dégrade, il se transforme en engrais azoté naturel, bénéfique pour la santé de la pelouse. Au pied de vos arbustes, la tonte séchée se comportera également comme un paillis protecteur contre la sécheresse et les mauvaises herbes. Vous pouvez également en déposer une petite partie dans votre composteur.



## Soirée Karaoké à Montigné-Lès-Rairies !

Ce 17 mars c'est la grande soirée « tartiflette-karaoké » qui était organisée par l'Ami Gourmand dans notre salle des fêtes.

La douceur d'une tartiflette préparée par Stéphane notre cuistot local a d'abord échauffé nos cordes vocales.

Puis petits et grands ont pu s'essayer à imiter leurs idoles musicales !

### AGENDA et INFOS UTILES

#### A Noter dans vos Agendas :

- **Animation CCALS :** Un animateur de la CCALS proposera un temps d'animation pour nos jeunes. Rendez-vous dans notre salle des fêtes à partir de 14h le second jeudi des vacances d'avril 2024.
- **Animation jeunes :** La Mairie organise une animation « *création de panneaux* » qui se déroulera sur la matinée du Samedi 27 avril 2024.
- **Votre bibliothèque est ouverte :**
  - Tous les mardis de 17h à 18h30.
  - Tous les mercredis de 10h30 à 12h00.
  - Tous les 1ers samedis du mois de 10h30 à 12 h00.
- **Journée citoyenne :** La mairie organise une journée citoyenne le 1er juin 2024 à partir de 9h.
- **L'ami gourmand :** Stéphane propose ses pizzas les mercredis et vendredis soir.

#### Sudokus enfant et adulte :

4			
			1
	3	2	

	4	1				6		5
6	7			4				3
							4	
			2	1	3			
3	6					2		1
		2	6		9		3	
9			4	3			8	2
			5		8			
	5	8		7				

JUSQU'AU 15 AVRIL 2024

# DIAGNOSTIC CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Enquête en ligne sur  
**la santé**  
En Anjou Loir et Sarthe

Pour mieux connaître  
vos besoins en matière  
de santé, répondez en  
quelques minutes  
à notre enquête en  
flashant le QR code

ENQUÊTE EN LIGNE



## LE CONTRAT LOCAL DE SANTE

Votre Communauté de Communes Anjou, Loir et Sarthe, vous propose ce questionnaire ouvert à tous et à remplir par chacun de vous afin d'évaluer au mieux vos besoins en matière de santé.

Il permettra aussi d'œuvrer à réduire les inégalités en matière de santé.

Deux façons d'y répondre :

Soit par ce lien ci-dessous

<https://www.iconemediationsante.fr/SURVEY/index.php/397784?lang=fr>

**ou**

En flashant le QR code en bas à droite du flyer.

## Don du sang :

*Quand un témoignage vaut mieux qu'un grand discours :*

**Venez donner votre sang en 2024.**

Quelques dates :

**Jeudi 18 avril 15h15-19h La Flèche.**

**Mardi 23 juillet - 16h 30 à 19h 30 -  
Salle commune des loisirs - LEZIGNE.**

**Mercredi 9 octobre - 16h à 19h 30 -  
Salle de la Coulée- LES RAIRIES.**

Pour prendre rendez-vous :

Sur [mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)  
ou sur l'appli Don de Sang via votre  
moteur de recherches d'applications.



## Hémorragie

J'ai chuté à vélo assez lourdement, après différents examens, rien de cassé mais une perte de sang importante.

Mon hémoglobine baissait de jour en jour. J'ai reçu 5 poches de sang qui ont permis de me sauver la vie. Alors merci à tous les donateurs car grâce à eux je peux voir Rosa, ma fille grandir.

Depuis l'âge de mes 18 ans je donnais mon sang, mes plaquettes et mon plasma. Maintenant que j'en ai reçu je ne peux plus le faire, mais j'encourage les autres à donner.

**Benjamin, 33 ans**

**Liste des réalisations à prévoir au cours des prochaines années.**

<b>OPÉRATIONS</b>	<b>N° de Priorité</b>
Entoussement des réseaux rue de la Mairie	
Réfection et aménagement de l'annexe de la salle des fêtes	
Toiture du clocher de l'église	
Aménagement pour restreindre la vitesse rue de la Mairie	
Partie d'une toiture de l'église	
Rénovation Lavoir route de Léznigné	
Travaux intérieurs de l'église, ravalement murs, étanchéité vitraux	
Extension éclairage public rue de la Mairie (jusqu'au Restaurant)	
Isolation extérieure salle des fêtes avec rénovation de la façade	
Extension éclairage public chemin de la Braudière, rue du Lavoir	
Extérieurs bâtiments salle de conseil et bibliothèque	

Veillez, s'il vous plaît, classer ces réalisations dans un ordre de priorité (n°1 la plus prioritaire....ainsi de suite jusqu'à 11 la moins prioritaire) et déposer ce feuillet dans la boîte aux lettres de la Mairie.